

## PROCÈS VERBAL de la RÉUNION du CONSEIL MUNICIPAL



### de la COMMUNE de VERZY

du mardi 4 octobre 2022

Convocation en date du 28 septembre 2022

Le mardi 4 octobre 2022 à 18h30 s'est réuni le conseil municipal de la commune de Verzy, présidé par Monsieur le Maire Corbeaux Christophe.

Présents : Corbeaux Christophe, Simon Béatrice, Callens Franck, Burlot Astrid, Barbier Mathis, Dappoigny Jean-François, Fougrouse Dominique, Maiziere Gilles, Gueugnon Sébastien, Jacquet Anne-Laure, Lepreux Ingrid (secrétaire de mairie).

Absente excusée : Rochet Virginie.

Absent : Terver Christophe.

Secrétaire de séance : Burlot Astrid.

Monsieur le Maire, Christophe Corbeaux, rappelle les questions abordées lors de la session précédente. La feuille de clôture de la réunion précédente est signée par tous les membres du conseil municipal présents à ladite réunion.

Christophe Corbeaux développe ensuite les différents points inscrits à l'ordre du jour.

#### **1. Démission de Vanessa Cardinale**

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité le retrait de la délibération suite à la demande de la Préfecture.

#### **2. Bornage rue de la Croix de Mission**

Les frais de bornage entre les propriétés d'Eric LEBEAUX, Pascal REMOND et de la Commune qui s'élèvent à 1 890 euros T.T.C. seront divisés par trois et pris en charge par chacun. Le conseil municipal accepte à l'unanimité la décision.

#### **3. Convention assistant prévention**

Le Conseil Municipal décide de confier la mission d'assistant prévention au Centre de gestion de la fonction publique territoriale à compter du 1er janvier 2023 pour 600 euros par an.

**4. Vente de parcelles à la commune- Rue du Bourgeat**

Le conseil municipal accepte à l'unanimité la vente par Madame LANEAU Annick de la parcelle AM 550 pour un montant de 1 060 € (53 m<sup>2</sup>x 20 €) et la rétrocession gratuite de Monsieur MINOT Bryan de la partie basse AM 546 jouxtant la parcelle AM 550.

Les frais de notaire et actes seront à la charge de la commune.

**5. Un courrier de Monsieur SANDOZ et Madame HUGARD**

demeurant 18 rue du bassin, adressé à la Mairie concernant des problèmes de chutes d'arbres à proximité des habitations, est lu à l'ensemble du conseil municipal.

Monsieur le Maire a engagé des actions auprès des propriétaires de bois concernés.

**6. Divers**

Invitation à l'assemblée Générale Mission coteaux Maison et caves de Champagne le vendredi 21 octobre 2022

Invitation à l'inauguration de la nouvelle section KYUDO de L'Archery des Loups le 22 octobre 2022,

Choix du cadeau qui sera offert au repas des anciens.

La séance s'est clôturée à 20h30 le 4/10/2022

Monsieur le Maire  
CORBEAUX Christophe



Conseillère municipale,  
Secrétaire de séance  
BURLLOT Astrid

